

UNICONGO

NEWSLETTER



Juin 2023

www.unicongo.cg

REF 2023

01



La 3^{ème} édition de la REF (Rencontre des Entrepreneurs Francophones) s'est déroulée à Québec du 11 au 13 juin 2023, organisée par l'**Alliance des Patronats Francophone** en partenariat avec le **Conseil du Patronat du Québec**. Pendant ces trois jours, près de 1000 participants ont eu l'opportunité d'assister à plusieurs **conférences thématiques** axées sur l'actualité, telles que la transition énergétique et la facilitation des investissements, entre autres. De plus, ils ont pu **échanger sur les bonnes pratiques et établir des contacts avec des entrepreneurs francophones**.

La prochaine édition de la REF se déroulera à Casablanca, et le **Président d'Unicongo a proposé la candidature du Congo pour l'organisation de la REF 2025**. L'objectif est de collaborer avec les organisations patronales de la sous-région pour la mise en place de cet événement.

Conférence Internationale du Travail

02



La **11^{ème} conférence annuelle de l'Organisation Internationale du Travail** s'est tenue à Genève du 5 au 16 juin 2023. Les délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements des **187 États membres de l'OIT** ont abordé diverses questions telles que **la transition juste vers des économies durables inclusives, l'apprentissage et la protection des travailleurs**.

La Conférence s'est déroulée en séances plénières avec des commissions thématiques interactives. Unicongo, représentant les délégués des employeurs du Congo, a participé à la Commission technique dédiée à **une transition juste, à l'examen des politiques et technologies industrielles** pour des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Lors de la séance plénière du jeudi 8 juin 2023, le Ministre d'État en charge de la fonction publique du travail et de la sécurité sociale, M. Firmin Ayessa, a présenté les progrès réalisés par le Congo en matière de **protection des travailleurs et de justice sociale**. Il a souligné **la ratification des accords de l'OIT par l'État Congolais**, ainsi que l'imminence de la mise en œuvre de la CAMU.

Dans ce contexte, un **sommet de haut niveau sur le monde du travail** s'est tenu les 14 et 15 juin, avec la participation de **16 chefs d'État et de gouvernement**, ainsi que des représentants d'autres organes des Nations Unies, d'organismes multilatéraux, de travailleurs et d'employeurs.

Le thème de ce sommet était "**justice sociale pour tous**", et les participants ont discuté d'une série de questions relatives à la justice sociale, y compris la proposition d'une coalition mondiale.

Cependant, conformément à l'article 4 de la constitution de l'OIT, le Congo, en raison de son retard de cotisations, s'est vu priver de son **droit de vote pendant la Conférence**, ce qui a été la seule ombre au tableau.

PAPN - Redevance scanner

03

Depuis le 10 juin 2023, **les usagers du PAPN sont de nouveau facturés de la redevance de scannage**, s'élevant à 160 € pour un conteneur de 20 pieds et 210 € pour un conteneur de 40 pieds, suite à la mise en place de deux scanners opérés par la société Global Access.



Cette mesure a pour effets attendus **une augmentation des taxes perçues, une amélioration de la sécurité et de la sûreté au port**, ainsi qu'une **réduction des délais de passage portuaire**.

Une étude sur l'optimisation des processus, dans le cadre de la mise en place du full scanning, a été demandée par le port à la société Orneluis. **Nous attendons vivement les résultats de cette étude, qui devraient proposer des mesures de rationalisation du passage portuaire** (certaines mesures actuelles devenant superflues) et permettre de réduire les coûts, compensant ainsi une partie du coût supplémentaire occasionné par la redevance de scannage.

Reprise imminente du PCEC

04



Le mardi 12 avril 2023 à 10h30, au siège de l'**ACONOQ**, s'est tenu un point de presse sur le **programme congolais d'évaluation et de conformité (PCEC)** dont l'application a été **ajournée** il y a un an. L'évaluation qui devait se faire depuis le port d'exportation des marchandises avaient connu une réticence du secteur privé qui proposait des solutions moins onéreuses telles que le contrôle au port de Pointe-Noire.

La conférence de presse visait à informer la presse et les principaux acteurs concernés par le programme de sa reprise au 04 juillet date de bon de livraison. Toutefois cette reprise se voit de nouveau **reportée** par la note ministérielle N112/MCAC-CAB du ministre d'Etat en charge du Commerce qui prévoit la « Suspension temporaire du règlement de la taxe de scannage et du paiement du certificat de contrôle de la conformité des marchandises ». Ceci afin de **juguler l'inflation** jusqu'au réexamen par le gouvernement de ce dossier.

UNICONGO – Conseil d'Administration

05

Le conseil d'administration d'Unicongo s'est tenu le 27 juin dernier en présence de la majorité des administrateurs ou de leurs représentants.

Différents sujets d'actualité ont été abordés, ainsi que des questions internes à l'Union. Le Président a fait le point sur l'activité du premier semestre. **Parmi les points importants, on note l'obligation du NIU au 30 juin** et les mesures de contrôle au port, suscitant des inquiétudes. Unicongo a également alerté les pouvoirs publics sur les contrôles abusifs des droits d'auteur. D'autres sujets ont été discutés, tels que **le partage de production envisagé par le ministère de l'économie forestière et les projets de loi sollicitant l'avis d'Unicongo**.

Suite à ce conseil, une **retraite stratégique sera organisée en septembre**, rassemblant tous les administrateurs de l'Union.

Obligation du NIU

06

L'usage du NIU (Numéro d'Identification Unique) devient **obligatoire au 30 juin 2023** pour toutes les transactions économiques, administratives et sociales, malgré la demande de report formulée par Unicongo. Selon l'arrêté n°25 550 MEF/MBCPPP du 12 octobre 2022, **l'utilisation du NIU est désormais requise pour diverses opérations économiques, telles que l'émission de licences d'exploitation des entreprises, l'émission de factures, la signature de contrats et bien d'autres**.

De plus, **la présentation préalable du NIU est obligatoire pour effectuer certaines formalités**, notamment la déclaration et le paiement des impôts et taxes, les formalités douanières, la perception des fonds au Trésor Public (à l'exception des salaires, des bourses d'étudiants et des personnes non domiciliées au Congo), l'établissement de certains certificats et l'immatriculation aux caisses de sécurité et de prévoyance sociale.

Les démarches pour obtenir le NIU diffèrent selon qu'il s'agit d'une personne physique ou morale. **Les personnes physiques peuvent se rendre dans les différents sites d'enrôlement en fonction de leur lieu de résidence**, tandis que **les personnes morales doivent se rendre au guichet unique de l'ACPCE**.

Il est important de se conformer à cette obligation afin de faciliter les procédures administratives et économiques et de se conformer aux exigences réglementaires en vigueur.

Formation MARD

07



Un atelier de formation sur les Modes Alternatifs de Règlement de Différends (MARD) s'est tenu à Brazzaville les 22 et 23 juin 2023. Organisé par l'OHADA et la Commission Nationale OHADA du Congo avec le soutien de l'Union Européenne, cet événement a rassemblé des acteurs tels que des juristes, des organisations patronales comme Unicongo, et des financiers.

Cet atelier fait partie du Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC) qui promeut les MARD comme moyens efficaces de résolution des conflits pour les entreprises. **Ils offrent des avantages tels que la rapidité, la souplesse et l'économie des coûts et offrent une alternative à la voie judiciaire pour résoudre les conflits**.

L'atelier a abordé plusieurs modules, dont **l'articulation des MARD, la convention d'arbitrage, la procédure arbitrale, la médiation et son processus**.

Comité National de Concertation

08



La session inaugurale du Comité National de Concertation (CNC) entre le Secteur Privé et les Administrations Publiques s'est tenue le 7 juin à l'Hôtel Grand Lancaster de Brazzaville, sous le patronage du Premier Ministre et en présence de nombreux membres du gouvernement. Le lancement officiel du CNC marque une étape cruciale dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les acteurs clés de l'économie. Cette initiative vise à renforcer les relations entre le secteur privé et les administrations publiques, afin de favoriser un environnement propice aux affaires et à la croissance économique.

La réunion inaugurale a rassemblé des représentants du secteur privé et des hauts fonctionnaires des administrations publiques. L'objectif était de discuter des défis auxquels sont confrontées les entreprises et d'explorer des moyens de collaborer pour les surmonter.

Lors de cette session, **le Président d'Unicongo a profité de la tribune qui lui était offerte pour interpellier le gouvernement sur le besoin vital d'un dialogue public-public afin d'améliorer la cohérence des politiques publiques qui impactent l'environnement des affaires**.

FIED Congo Brazzaville

09



Sous le Haut patronage de Madame Antoinette Sassou Nguesso, Première Dame du Congo, **la Plateforme Internationale des Femmes Entrepreneuses et Dynamiques co-organise avec le Ministère des PME et le Ministère des ZES la 12ème édition du Forum International des Femmes Entrepreneuses et Dynamiques** du 31 juillet au 05 août 2023 au Radisson Blu. Au programme, panels de réflexions et de solutions, opportunités d'affaires, promotion des PME/PMI, réseautage, valorisation des compétences et des potentiels du Congo et Dîner Gala la « Nuit du Mérite ».

Inscription : <https://fied.africa/inscription/>

Infoline : (+242) 06 517 74 89 / (+242) 06 572 11 27
(+225) 07 89 88 17 17 / (+225) 07 47 23 56 49

Echanges avec la BEAC

10

Suite aux nombreuses plaintes des adhérents concernant les retards des virements internationaux, Unicongo avait souhaité organiser une réunion avec la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et l'Association Professionnelle des Établissements de Crédit (APEC).



Cette réunion s'est tenue vendredi 30 juin dans les bureaux de la BEAC et avait pour objectif d'échanger sur les blocages occasionnant les retards et de réfléchir à des solutions pérennes. Lors de cette réunion, **les obstacles ont été partagés et plusieurs axes d'amélioration ont été proposés**. Les effets de ces mesures seront évalués semestriellement afin de garantir une amélioration des délais de transfert à l'étranger.

Le Directeur National a tenu à rassurer concernant les réserves de devises qui sont plus que suffisantes, avec actuellement 5 mois de réserve.

Les prochaines étapes comprennent l'organisation d'une session de vulgarisation de la réglementation des changes pour les adhérents d'Unicongo en septembre, ainsi que la tenue de la réunion semestrielle en fin d'année.

Pour un meilleur suivi de vos transferts internationaux, nous vous invitons à vous rapprocher de votre banque afin de créer un compte utilisateur sur e-tracking. C'est simple, rapide et cela vous permet de savoir où en est votre dossier.

6ème COS – C2D

11



Le 6ème Comité d'orientation et de suivi (COS) du Contrat Désendettement-Développement (C2D) s'est tenu le 13 juin 2023 à Brazzaville, sous la co-présidence du Ministre de l'économie et des finances et de l'Ambassadeur de France au Congo, en présence de la Ministre de l'économie forestière et de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Ce contrat conclu entre la République du Congo et la France en 2010 est un outil qui permet de reconvertir la dette de la République du Congo vis-à-vis de la France, en ressources de financement des projets de développement. Il consiste à chaque échéance remboursée, au reversement par l'AFD de la somme correspondante, sous forme de don, destiné au financement des projets de développement et de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord entre les deux parties. **Pour le 6ème comité, une enveloppe globale de 229 millions d'Euros (soit 150 milliards 200 millions de F CFA) a été engagée pour financer treize (13) projets et deux (2) Fonds d'études de renforcement des capacités (FERC).**

Après 13 ans d'existence, le Contrat de Désendettement-Développement a permis d'atteindre les résultats positifs suivants : la construction de 5 Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) pour la maintenance industrielle et les métiers des services à Pointe-Noire, les métiers ruraux à Dolisie, les métiers de services et du bâtiment à Brazzaville ; l'assainissement de l'environnement au profit des habitants des quartiers Bacongo et Makélékélé à Brazzaville, grâce aux travaux d'aménagements urbains et à la construction de la route de la Corniche du Fleuve Congo dans Brazzaville sud ; les transferts monétaires au profit des personnes vulnérables, dans le cadre du Projet Lisungi et l'accès aux services sociaux renforcés, à travers les projets d'appui à la refondation de la formation en travail social et TELEMA ; la construction de l'Institut national du travail social (INTS) qui a formé quelques centaines de professionnels depuis son ouverture en 2021.

Les deux parties se sont félicitées des résultats positifs des différents projets et de l'avancement normal des projets en cours, à savoir la construction du Centre multiservices de valorisation des bio-ressources, l'Appui à la modernisation de l'enseignement supérieur (AMES) et l'achèvement des travaux d'assainissement du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

PNUD – Plans d'actions nationaux

12



Le PNUD et les autres agences du système des Nations Unies ont organisé le 22 juin 2023 une réunion relative aux **plans d'actions nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme en Afrique centrale.** Les plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme découlent d'un processus de consultations organisées pendant un an en 2014, auquel ont participé les États, les entreprises, la société civile, les organisations des droits de l'Homme et les universités.

Ces plans nationaux s'intègrent dans le cadre de la responsabilité sociétale qui incombe aux entreprises pour le respect et la mise en œuvre des principes fondamentaux des droits de l'homme, concernant notamment les objectifs de développement durable, qui recoupent entre autres les objectifs des conventions internationales du travail, d'où l'implication du BIT.

La réunion du 22 juin 2023 a été l'occasion d'une présentation de la démarche des représentants de certains pays de l'Afrique centrale engagés dans l'élaboration d'un plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme, sachant qu'**aucun État de la région n'a jusqu'à présent produit ce rapport.**

Quelques entreprises membres de l'Union ont été conviées à cette réunion, notamment en raison de leurs impacts divers sur l'environnement, la vie, les activités et les droits des populations, la formation et l'emploi.

La prochaine étape consistera au lancement du processus d'élaboration du plan d'action de la République du Congo sur les entreprises et les droits de l'homme, avec l'implication de tous les acteurs concernés.

Forum RSE – Déjeuner

13



En prélude au Forum National sur les Investissements Durables qui sera organisé à Brazzaville à la fin de l'année 2023, **nous avons tenu le 27 juin 2023 à l'hôtel Elais à Pointe-Noire une séance de travail avec le Système des Nations Unies au Congo et les chefs d'entreprises implantées au Congo.**

Cette rencontre a permis :

- D'avoir une vision plus précise sur les objectifs de développement durable, tout en évoquant les ODD à mettre en place pour constituer la cartographie RSE du Congo.
- D'être l'occasion pour le secteur privé de mieux s'approprier le Programme 2030 des Nations Unies.

Nous remercions tous les partenaires au développement et les contributions du secteur privé pour leur implication dans la réussite de ce Forum à venir.

AfterWorks de l'Union

14



Le 1er juin 2023, nous avons organisé le 4e Afterwork de l'année au restaurant Le Comptoir à Pointe-Noire. **Sponsorisé par AGL CONGO,** cet afterwork a réuni, comme à son habitude, nombreux dirigeants d'entreprises membres et non membres.

L'événement a été l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les services de notre partenaire AGL.

Nous avons été honorés de vous compter aussi nombreux et espérons vous retrouver aussi nombreux à la **prochaine édition prévue pour le mois de septembre de cette année.**